



FORMATION PROVINCIALE VIOLENCE CONJUGALE : CONNAÎTRE, DÉTECTER, INTERVENIR

Procédure d'accès à l'ENA provincial pour le personnel du réseau

1. Accéder à l'environnement numérique d'apprentissage provincial : <https://fcp.rtss.qc.ca/>
2. Sur la page d'accueil, sélectionnez votre établissement. Ensuite, entrez le nom d'utilisateur et le mot de passe utilisés pour votre connexion à votre établissement.
3. Une fois dans l'environnement numérique d'apprentissage, inscrivez « violence conjugale » dans le moteur de recherche. Cliquez ensuite sur la loupe.
4. Cliquez sur le titre de la formation « Violence conjugale : connaître, détecter, intervenir ».
5. Vous êtes maintenant dans le cours. Vous pouvez débiter votre formation.

Inscription pour les intervenants hors réseau (issus d'organismes ou de la fonction publique)

1. Accéder à l'environnement numérique d'apprentissage provincial : <https://fcp.rtss.qc.ca/>
2. Sur la page d'accueil, sélectionnez l'établissement « Institut national de santé publique ». Ensuite, cliquez ensuite sur le lien situé en bas du texte à gauche de l'écran.
3. Remplissez le formulaire de demande d'accès et cliquez sur le bouton « Terminer ». Les adresses courriels « .gouv » ne sont pas admissibles, les employés du gouvernement doivent utiliser une adresse personnelle.
4. Vous recevrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe par courriel dans les 5 jours ouvrables. .
5. Vous pourrez vous connecter à partir de la page d'accueil de l'ENA provincial par cette authentification ou en cliquant directement sur le lien d'accès donné dans le courriel.
6. Pour accéder à la formation, reprenez les étapes 3 à 5 de la procédure d'accès pour le personnel du réseau.

N.B. Attention de bien sélectionner « Institut national de santé publique » lors de votre connexion.